



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59885>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-59885**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Champhol (28)

Correspondant : service marchés publics

Adresse : 15 Rue de la Mairie, 28300 Champhol

Coordonnées :

Téléphone : +33 237216165

Courriel : finances@villedechamphol.fr

Adresse internet : <https://villedechamphol.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lieu d'exécution et de livraison : Commune de Champhol, 28300 CHAMPHOL

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Ce PLU intégrera les orientations législatives et réglementaires en vigueur et prendra en compte les orientations des documents supra communaux, en particulier le SCoT approuvé le 30-01-2020. La construction du projet de territoire permettra d'affirmer l'identité, tout en préservant la diversité et les spécificités qui en font sa richesse. La durée prévisionnelle est de 2 ans. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service. La durée prévisionnelle est fixée à 2 ans et ne pourra pas dépasser 3 ans.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations sont réparties en 5 phases définies comme suit : Phase 1 : Diagnostic territorial et état initial de l'environnement; Phase 2 : Projet d'aménagement et de développement durable (PADD); Phase 3 : Le règlement (plan de zonage et traduction graphique) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP); Phase 4 : Arrêt du projet, consultation des PPA et enquête publique; Phase 5 : Mise en forme du PLU avec modifications issues de la consultation des PPA et de l'enquête publique pour approbation par le Conseil Municipal. Missions transversales : évaluation environnementale, concertation et communication et numérisation/vectorisation suivant prescriptions du CNIG.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 02/09/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : 30 % Subvention FDI et le cas échéant Dotation Globale de Décentralisation, le solde en ressources propres (budget communal).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents

concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire ainsi qu'un exemple de prestation réalisée en matière de révision de PLU sur un territoire similaire (territoire rural, évaluation environnementale, date de réalisation, organisation de la concertation) en précisant les livrables réalisés. **EXIGENCES MINIMALES :** Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : L'équipe devra comprendre à minima un urbaniste et des compétences dans les domaines de l'aménagement, de l'architecture, du droit de l'urbanisme, de l'environnement, du patrimoine, du paysage, juridique, socio-économie. Un savoir-faire dans la communication et l'animation auprès des élus et de la population (expérience en médiation et concertation), une expérience dans l'utilisation des systèmes d'Information Géographique (tous les documents cartographiques du PLU devront être intégrés dans le Géoportail National de l'Urbanisme). La preuve de la détention d'un socle de ces compétences multiples peut être apportée par tout moyen. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique Ensemble des pièces listées dans le règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024012

Renseignements complémentaires : Adresses supplémentaires et points de contact : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-securises.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 8 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. **Procédures de recours :** Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS CEDEX 1 Tél : 02 38 77 59 00 Télécopie : 02 38 53 85 16 Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant

être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS CEDEX 1 Tél : 02 38 77 59 00 Télécopie : 02 38 53 85 16 Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : COMMUNE DE CHAMPHOL

Adresse : 15 rue de la Mairie, 28300 CHAMPHOL

Coordonnées :

Téléphone : +33 237216165

Courriel : finances@villedechamphol.fr

Adresse internet : <https://villedechamphol.fr/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : conformément au règlement de la consultation

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : COMMUNE DE CHAMPHOL

Adresse : 15 rue de la Mairie, 28300 CHAMPHOL

Coordonnées :

Téléphone : +33 237216165

Courriel : finances@villedechamphol.fr

Adresse internet : <https://villedechamphol.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : conformément au règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024